

L'emploi accélère, l'activité dépasse son niveau d'avant-crise



Au 2° trimestre 2021, l'emploi salarié progresse à nouveau dans les Pays de la Loire (+ 0,9 %), porté par le tertiaire marchand (y compris l'intérim) et en particulier par le secteur de l'hébergement-restauration. Il dépasse ainsi de 1,7 % son niveau du 2° trimestre 2019. Le taux de chômage recule de 0,1 point, à 6,7 % et reste inférieur au niveau français (8,0 %). Dans la construction, les mises en chantier de logements accélèrent. La fréquentation hôtelière reste largement inférieure à son niveau d'avant-crise mais la baisse demeure moins marquée qu'au niveau national. Les créations d'entreprises augmentent tandis que les défaillances repartent à la hausse. L'activité économique s'améliore en mai et dépasse en juin et en juillet son niveau d'avant-crise, pour la première fois depuis mars 2020.

L'emploi poursuit sa progression au 2e trimestre

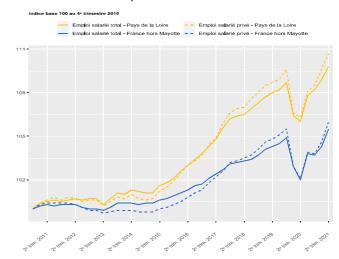
Au 2^e trimestre 2021, dans les Pays de la Loire, l'emploi salarié progresse à nouveau (+ 0,9 %) après + 0,6 % au 1 $^{\rm er}$ trimestre 2021. La région compte ainsi 1,49 million d'emplois salariés soit une création nette de 12 580 emplois. Cette hausse est toutefois inférieure à celle observée en France (+ 1,1 %). Au total, l'emploi salarié se situe au 2^e trimestre 2021 à 1,7 % au-dessus de son niveau du 2^e trimestre 2019, considéré dans cette note comme le niveau d'avant-crise (contre + 1,1 % au niveau national). L'emploi augmente dans tous les départements. La hausse la plus importante concerne la Loire-Atlantique (+ 1,1 %). Viennent ensuite le Maine-et-Loire (+ 1,0 %), la Sarthe (+ 0,7 %), puis la Mayenne et la Vendée (+ 0,4 %). La région bénéficie davantage de la croissance de l'emploi privé (+ 0,9 %) que de l'emploi public (+ 0,5 %). L'emploi privé dépasse ainsi de 1,8 % son niveau d'avant-crise (contre + 1,1 % en France). Sur la même période, l'emploi public augmente de 1,3 % dans la région et de 1,1 % en France.

Le tertiaire marchand encore en hausse, l'intérim accélère

Dans le secteur tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié poursuit sa hausse (+ 1,4 %, + 8 200 emplois) après une augmentation de 1,1 % au trimestre précédent. En France, l'augmentation est plus marquée (+ 2,0 %). Le secteur de l'hébergement-restauration connaît de loin la plus forte croissance (+ 7,9 %, +3 520 emplois), mais moindre qu'en France (+ 11,7 %). Les secteurs du commerce-réparation d'automobiles et

de motocycles (+ 1,0 %, + 1 810 emplois) et des activités scientifiques et techniques (+ 1,0 %, + 1 310 emplois) contribuent également à la hausse de l'emploi observée. L'emploi augmente dans tous les autres secteurs, hormis dans les secteurs du transport-entreposage (– 0,3 %) et des activités immobilières (– 1,0 %). La hausse est beaucoup plus timide en Vendée (+ 0,1 %) que dans les autres départements (entre + 1,3 % et + 1,7 %).

▶ 1. Évolution de l'emploi salarié

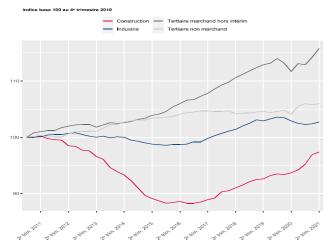


Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ: emploi salarié total.

Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

▶ 2. Évolution de l'emploi salarié par secteur dans les Pays de la Loire

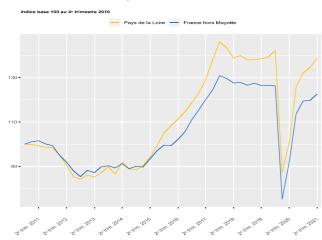


Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source: Insee, estimations d'emploi; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Insee.

Au total, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim dépasse de 2,5 % son niveau d'avant-crise et de 1,2 % en France.

> 3. Évolution de l'emploi intérimaire



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source: Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le nombre d'intérimaires, comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission continue de progresser (+ 3,1 % après + 1,9 % au trimestre précédent). En France, la hausse est moindre (+ 2,4 %). Le nombre d'intérimaires augmente en Maine-et-Loire (+ 5,3 %), en Loire-Atlantique (+ 4,7 %) et en Vendée (+ 2,5 %). En revanche, il baisse dans la Sarthe (- 0,9 %) et en Mayenne (- 2,3 %). L'emploi intérimaire dépasse de 0,2 % son niveau d'avant-crise alors qu'il reste nettement inférieur en France (- 3,0 %).

Avertissement: L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

L'industrie et la construction continuent de progresser

L'emploi industriel progresse au 2^e trimestre dans la région (+ 0,3 % après + 0,1 %). En France, il est quasiment stable (+ 0,1 %). Bien qu'en recul en Mayenne (– 0,6 %), il augmente dans tous les autres départements (de + 0,1 % à + 0,6 %).

L'emploi progresse dans tous les secteurs industriels, en particulier ceux de fabrication de denrées alimentaires (+ 0,7 %) et de fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques (+ 0,6 %). La hausse est plus timide dans les secteurs de la cokéfaction, raffinage et industries extractives, fabrication de matériels de transport et fabrication d'autres produits industriels (+ 0,1 %). L'emploi industriel dans la région reste toutefois inférieur à son niveau d'avant-crise (- 0,2 %, contre - 1,5 % en France).

Dans la construction, la hausse de l'emploi se poursuit (+ 0,5 % après + 1,8 %), davantage qu'en France (+ 0,2 %). L'emploi progresse en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée (entre + 0,6 % et + 0,7 %) et est quasi stable dans les deux autres départements. L'emploi dans la construction dépasse ainsi amplement son niveau d'avant-crise (+ 5,2 %). En France, la hausse est plus dynamique (+ 6,1 %).

▶ 4. Taux de chômage



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Le taux de chômage recule de 0,1 point

Au 2e trimestre 2021, le taux de chômage diminue de 0,1 point dans les Pays de la Loire, à 6,7 % de la population active. En France, il recule également de 0,1 point pour s'établir à 8,0 %. Dans la région, le taux de chômage se situe 0,3 point en dessous de son niveau du 2e trimestre 2019. Cette évolution est en partie en trompe-l'œil en raison de la persistance d'un comportement de retrait d'activité, du fait de la crise et du maintien de restrictions sanitaires. Les Pays de la Loire font partie des deux régions ayant le plus faible taux de chômage, devancés par la Bretagne. Le recul est plus important en Loire-Atlantique (– 0,2 point), le taux de chômage étant stable ou quasi stable dans les autres départements. La zone d'emploi des Herbiers-Montaigu affiche le plus faible taux de chômage des zones d'emploi françaises, à 4,1 %.

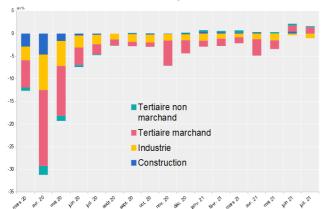
Après avoir bondi de 25,6 % entre mars et avril 2020, le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A baisse tendanciellement. Il recule nettement et de façon progressive au 2^e trimestre 2021 (– 12,6 %, après – 1,3 % en moyenne au 1^{er} trimestre). On dénombre ainsi 151 190 demandeurs d'emplois de catégorie A en juin dans la région.

Avertissement sur le marché du travail : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

L'activité économique s'améliore en mai puis dépasse son niveau d'avant-crise en juin et en juillet

Suite au déconfinement, la perte d'activité se réduit en mai (- 3 %, après – 5 % en avril) en lien avec la réouverture des commerces non essentiels et des terrasses de restaurant le 19 mai. Depuis juin 2021, l'activité est pour la première fois supérieure à son niveau d'avant-crise. Mesurée par le nombre d'heures de travail payées par les employeurs (donc hors chômage partiel), l'activité dans la région serait supérieure de 2 % à son niveau de 2019 en juin et de 1 % en juillet. En France, l'activité reste inférieure à son niveau d'avant-crise (- 2 % en juillet, après - 1 % en juin). La situation est contrastée selon les départements : l'activité aurait diminué de 1 % en juillet en Mayenne et dans la Sarthe, mais aurait progressé dans les autres départements par rapport à son niveau de 2019. L'ensemble du tertiaire marchand, en hausse de 2,5 % en juin et en juillet, est le principal contributeur à la reprise d'activité. Suite à l'allègement des restrictions sanitaires en mai, l'hébergement-restauration reste légèrement impacté en juin (- 11 %, après - 40 %) mais retrouve en juillet quasiment son niveau de 2019. La fabrication de matériels de transport, à - 5 % en juin, baisse à nouveau en juillet (- 10 %) en lien avec les problèmes d'approvisionnement.

▶ 5. Contribution à l'activité, par secteur



Note : contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année 2019

Source : Calculs Insee à partir de sources diverses.

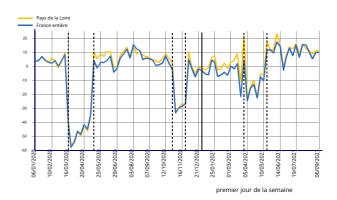
La consommation électrique est le reflet de l'activité des entreprises pendant la période de confinement et dans les mois qui suivent la reprise. Inférieure de 7 % à son niveau moyen au mois d'avril, elle remonte progressivement à son niveau d'avantcrise. Ainsi, en juin, elle est inférieure de 2 % à son niveau moyen pour les compteurs « faible puissance » et de 4 % pour les compteurs « forte puissance ».

Les transactions bancaires restent soutenues au cours de l'été

Après une chute lors du 3° confinement (– 18 % en moyenne lors des quatre dernières semaines d'avril), le recul des transactions bancaires s'atténue début mai. Celles-ci rebondissent fortement la semaine du 17 mai, lors de la réouverture des commerces non essentiels, des terrasses de restaurants et des lieux culturels. Elles atteignent un pic la semaine du 7 juin avec la réouverture des bars et salles de restaurants et le passage du couvre-feu à

23 heures (supérieures de 23 % à leur niveau de 2019, soit 6 points de plus qu'au niveau national). Entre le 14 juin et le 12 septembre, les transactions bancaires sont supérieures en moyenne de 11 % à leur niveau de 2019, soit un point de plus qu'au niveau national.

▶ 6. Évolution des transactions par carte bancaire



Note : les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non-essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le trait vertical plein indique la dernière semaine de 2020. Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité **Source : Calculs Insee à partir de sources diverses.**

Nette progression des logements commencés

Fin juin 2021, 28 100 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an dans les Pays de la Loire. Au $2^{\rm e}$ trimestre, les logements commencés dans la région progressent de 11,3 % par rapport au $1^{\rm er}$ trimestre 2021, soit davantage qu'au plan national (+ 7,3 %). Les logements commencés progressent nettement pour le parc collectif et dans une moindre mesure pour les logements individuels (respectivement + 16,4 % et + 7,3 %). Les mises en chantier augmentent dans tous les départements de la région : de + 7,5 % en Vendée et dans la Sarthe à + 18,1 % dans le Maine-et-Loire. Par rapport au $2^{\rm e}$ trimestre 2019, les mises en chantier augmentent dans la région (+ 17,5 %) tandis qu'elles sont quasi stables en France (– 0,2 %).

▶ 7. Évolution du nombre de logements commencés



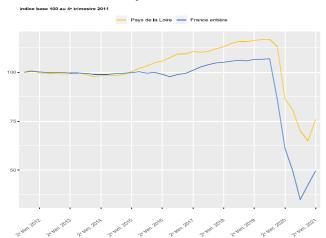
Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois. La ligne verticale noire représente la fin du trimestre d'intérêt.

Source : SDES, Sit@del2.

Une fréquentation hôtelière toujours nettement inférieure à son niveau d'avant-crise

Au 2º trimestre 2021, dans les Pays de la Loire, les hôtels enregistrent 1,1 million de nuitées, soit une baisse de fréquentation de 48 % comparé à la même période en 2019 (contre – 61 % au niveau national). En avril, la fréquentation chute fortement du fait du renforcement des mesures sanitaires et de l'interdiction des déplacements inter-régionaux (– 71 %). Avec l'assouplissement de ces mesures, la baisse de fréquentation dans les hôtels ligériens reste conséquente comparée à son niveau d'avant-crise, mais est plus modérée en mai (– 45 %) et en juin (– 31 %). Au 2º trimestre 2021, seules 41 % des chambres sont occupées (contre 63 % au 2º trimestre 2019).

▶ 8. Évolution de la fréquentation dans les hôtels



Notes : données trimestrielles brutes. Chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres en base 100 au 4^e trimestre 2011.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme.

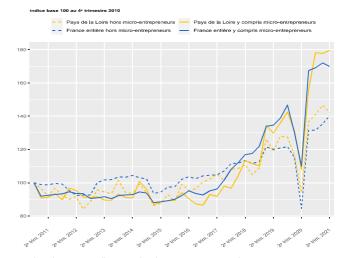
Légère progression des créations d'entreprises, remontée des défaillances

Dans les Pays de la Loire, les créations d'entreprises augmentent légèrement au 2° trimestre 2021 (+ 1,1 %, soit 10 960 entreprises créées dans la région), après un trimestre de stabilité. Les immatriculations de micro-entrepreneurs progressent (+ 3,5 %, après – 2,7 % au trimestre précédent), tandis que les créations d'entreprises individuelles et de sociétés diminuent (– 2,9 %). Dans le même temps, les créations d'entreprises reculent de 1,3 % au niveau national. Dans la région, les créations d'entreprises rebondissent dans les services (+ 7,5 %) et la construction (+ 7,8 %). En revanche, elles se replient dans l'industrie (– 10,4 %), et dans le commerce, les transports et l'hébergement-restauration (– 9,7 %). Par rapport au 2° trimestre 2019, les créations d'entreprises progressent de 38,4 % dans les Pays de la Loire, et de 26,2 % en France.

► Pour en savoir plus

- Note de conjoncture, Însee Conjoncture, octobre 2021.
- Bilan économique 2020, <u>Les Pays de la Loire résistent mieux face à la crise</u>, *Insee Conjoncture Pays de la Loire*, n° 34, juillet 2021.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le <u>Tableau de bord conjoncturel</u> des Pays de la Loire sur insee.fr.

▶ 9. Créations d'entreprises



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS). **Champ :** ensemble des activités marchandes hors agriculture. Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene).

Fin juin 2021, 1 200 défaillances d'entreprises sont enregistrées sur les douze derniers mois dans les Pays de la Loire, après 1 160 défaillances fin mars. Pour la première fois depuis deux ans, les défaillances d'entreprises augmentent (+ 3,4 % au 2^e trimestre, après – 8,6 % au trimestre précédent). Les défaillances progressent également en France (+ 2,9 %).

Charles Battesti, Guillaume Coutard, Christelle Manceau (Insee)

► Au printemps 2021, l'activité économique s'est redressée dans les pays occidentaux

Au deuxième trimestre 2021, l'activité économique a progressé dans les principales économies occidentales. Cette croissance a principalement été portée par la consommation des ménages, stimulée par l'allègement des restrictions sanitaires, ainsi que par les soutiens budgétaires, notamment aux États-Unis. La reprise se poursuivrait au second semestre, malgré des tensions inflationnistes et des perturbations dans certaines chaînes d'approvisionnement mondiales. En Chine, l'activité a nettement progressé au premier semestre 2021, mais s'essoufflerait d'ici la fin de l'année.

► Contexte national – En France, l'activité a rebondi au deuxième trimestre 2021, à la faveur de la levée des restrictions sanitaires

Après une stabilité au premier trimestre, le PIB français a progressé au deuxième trimestre 2021 (+ 1,1 %), l'activité ayant rebondi en mai et en juin après le confinement d'avril. Ce rebond a été notamment tiré par celui de la consommation, avec l'allègement progressif des restrictions sanitaires, mais aussi par l'investissement, qui a dépassé son niveau d'avant-crise. L'emploi salarié, de son côté, a progressé fortement, dépassant fin juin son niveau de la fin 2019. Dans le même temps, l'inflation a nettement augmenté et les entreprises sont nombreuses à se déclarer contraintes par des difficultés d'approvisionnement. Malgré ce contexte, la reprise se poursuivrait au second semestre, l'activité rejoignant à la fin de l'année son niveau d'avant-crise. Au total, le PIB augmenterait de 6 ¼ % en 2021, après sa chute de 8,0 % en 2020.

